

## **Intitulé de la formation**

### LE REFERENT : LE GARANT DES DROITS DES USAGERS

la notion de référent, semble être une notion établie, identifiée, cadrée par des textes où des références... il n'en est rien. Cette fonction est parfois nommée "O.P.N.I" (objet professionnel non identifié<sup>1</sup> et mérite une approche commune et consensuelle. Cette formation tente au travers des expériences de tenter de définir cette fonction

#### **Public**

- Toutes personnes assurant cette fonction dans les établissements ou services sociaux et médicosociaux

#### **Objectifs**

- Mise à jour des connaissances de la loi 2002-2 en terme de droits des usagers
- Le "référent" aujourd'hui, quelle définition pour quelles fonctions
- Mise en relation de la fonction de "référent" avec le cadre des droits des usagers
- Élaboration d'une fiche de fonction

#### **Modalités pédagogiques**

- des apports de connaissances immédiatement soutenues par des exemples concrets ou des applications pratiques pour intégrer un savoir-faire,
- des apports par l'exploitation de support : études de situations, de documents amenés par les stagiaires, illustrations
- des échanges réguliers s'appuyant sur des exemples et des situations vécues afin de faciliter les liens avec sa réalité quotidienne

#### **Calendrier**

- La formation est organisée sur 3 demi-journées soit 9 heures de formation.  
Prochaine session les 12, 19 et 26 juin 2012

**Coût** Financement entreprise OPCA 225 € / personne.  
Financement personnel 135 € / personne.)

<sup>1</sup> P. CHAVAROCHE cahier de l'actif N°424-425 "le référent : un objet professionnel non identifié"